

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU DU 13/04/2017**

PRESENTS : MARTIN – GRELLETY – HAREL - PORTELLO – DELBOS – FEUILLE - FOURAN - DOAT – COUPARD – PERROT

ABSENTS REPRESENTES : SOULAGE par PORTELLO

SECRETARE : Jean-François FOURAN

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/04/2017

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du conseil municipal du 22/03/2017.
Il est adopté à l'unanimité.

Délibération 2017-04/12

VOTE DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de l'état de notification des taux d'imposition 2017 de la taxe d'habitation et des taxes foncières.

Monsieur le Maire indique que suite à l'analyse détaillée des résultats en baisse, il est maintenant nécessaire de procéder à un relèvement des taux des 3 taxes directes locales pour redonner à la commune une fiscalité positive.

Monsieur le Maire ajoute que le taux de ces 3 taxes n'avait pas évolué depuis 4 ans.

Il demande au conseil municipal de donner son avis sur la modification proposée.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 10 voix pour et 1 abstention décide de modifier pour 2017 les taux de la manière suivante :

- taxe d'habitation	4.93 %
- taxe foncière (bâti)	15.07 %
- taxe foncière (non bâti)	39.80 %

Délibération 2017-04/13

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif communal de 2017 qui s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 278 418.66 €
Recettes : 278 418.66 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 240 871.34 €

Recettes : 240 871.34 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 6 voix pour et 5 abstentions vote au chapitre le budget primitif 2017.

Fin de la réunion à 22 h 40